

FICHE PÉDAGOGIQUE RH – MANAGERS : ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ EMPLOYÉ

 **OBJECTIF DE CETTE FICHE** Informer les managers sur le rôle, l'utilité et les bonnes pratiques liées à la clause ou à l'accord de confidentialité employé.

QU'EST-CE QU'UN ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ ? C'est un engagement contractuel par lequel un salarié s'oblige à ne pas divulguer certaines informations sensibles obtenues dans le cadre de ses fonctions.

Il vise à protéger : - les données stratégiques, - les secrets industriels ou commerciaux, - les méthodes internes, logiciels, ou bases clients, - les projets sensibles (restructuration, innovation, etc.).

POINTS CLÉS POUR LE MANAGER

POINT DE VIGILANCE	CE QU'IL FAUT SAVOIR
Champ d'application	Toutes les informations sensibles non publiques traitées dans le poste.
Durée de l'engagement	Pendant le contrat + jusqu'à X mois après (en général 1 à 3 ans).
Clause écrite	Obligatoire pour prolonger la confidentialité après le contrat.
Exceptions	Aucune interdiction de signaler un fait grave ou de témoigner en justice.
Conséquences en cas de violation	Sanctions disciplinaires possibles et action en justice.

 **QUAND L'UTILISER ?** - Recrutement de profils sensibles : R&D, RH, SI, juridique, cadres stratégiques. - Affectation temporaire sur projet confidentiel. - En préparation d'un transfert d'entreprise ou lancement produit.

BONNES PRATIQUES POUR LE MANAGER

- 1. Sensibiliser le salarié** dès l'embauche ou la prise de fonction sur la notion de confidentialité.
 - 2. Vérifier que la clause est signée**, intégrée au contrat ou à une annexe.
 - 3. Contrôler les outils utilisés** : pas de support perso ou cloud non sécurisé.
 - 4. S'assurer de la restitution des données** lors du départ d'un collaborateur.
 - 5. Faire remonter à la RH** tout risque ou besoin spécifique.
-

EN CAS DE DOUTE Contacter votre référent RH ou le service juridique pour validation de clause, accompagnement sur un cas sensible, ou conseil pré-contentieux.

Rappel : Toute clause de confidentialité doit être claire, proportionnée et signée. Elle est un levier de protection mais ne doit pas être détournée de son objet.
